Christian Barrière
Commissaire Enquêteur
6 rue des Primevères
67170-Geudertheim
christian\_barriere@orange.fr

à

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Cellule Maîtrise d'Ouvrage Assainissement (Intéresse Madame Masson) 1 rue de Rome Schiltigheim. BP 10020 67013. Strasbourg CEDEX

<u>Objet</u>: Enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale afférente à la construction de la nouvelle station d'épuration de Sessenheim.

## Références:

Demande d'autorisation environnementale sous timbre d'OTE Ingénierie de juillet 2018 Note de présentation non technique et résumé non technique de l'étude d'impact sous timbre d'OTE Ingénierie de novembre 2018

Avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Grand est (MRAE) sous timbre de son président en date du 13 novembre 2018

Mémoire du SDEA en réponse à la MRAE sous timbre de la responsable de Cellule Maîtrise d'Ouvrage Assainissement en date du 28 janvier 2019

Arrêté du 18 janvier 2019 sous timbre du préfet du Bas-Rhin.

Après étude des deux premiers documents portant sur la demande citée en objet, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale a formulé plusieurs remarques dans son avis et demandé au SDEA de lui fournir un complément d'informations (document de 3<sup>ième</sup> référence).

Dans le mémoire en réponse (document de 4<sup>ième</sup> référence) le SDEA souligne que l'étude hydraulique sur le périmètre des communes de Sessenheim, stattmaten et Dalhungen est en cours et ne pourra être transmise que le 18 février 2019.

L'arrêté de 5<sup>ième</sup> référence fixant l'ouverture de l'enquête publique sur le sujet au lundi 11 février 2019, il s'avère que le public ne pourra donc disposer à cette date de toutes les pièces constitutives du dossier.

Au regard du caractère de cette pièce, l'influence de son absence sur le bon déroulement de l'enquête, surtout sur une courte période, ne m'apparaît pas fondamentale.

Néanmoins, je souhaiterais que ce document soit remis à disposition du public dès sa parution et ce afin d'éviter tout possible contentieux.

Je vous demande en conséquence de bien vouloir faire le nécessaire auprès des services de la préfecture afin d'officialiser ce processus.

Signé: Christian Barrière Commissaire Enquêteur